Sélection nationale : mode d'emploi

De tout temps la FFD a opté pour une sélection s'appuyant sur les critères humains et non seulement sur les chiffres d'un classement. C'est cette savante alchimie, alliant ces deux données, que doit maîtriser le sélectionneur. Pour cela, il navigue au travers de la France au fil des compétitions et se forge une opinion. Il est force de proposition.
Une fois sa présélection effectuée, il la soumet au comité de sélection. Celui-ci se compose du président de la Fédération, du directeur sportif, du directeur de la Commission Internationale et du sélectionneur fédéral. Ces 4 membres sont choisis pour leur implication et leur degré de compétence.
Une décision collégiale sera prise. Elle entérinera, modifiera ou refusera le choix proposé en concordance avec les objectifs fixés. Impartialité et confiance sont les maîtres mots de la démarche.
Cette formule a été remarquée par les autres pays car elle met en avant la notion de groupe. Cela permet à notre équipe nationale de mieux en mieux figurer en proposant une motivation collective irréprochable. Bien entendu, à partir du moment où il y a choix, toute décision est en principe critiquable. Ce n'est certainement pas la formule la plus facile ou la plus tranquille, mais c'est la plus responsable. Le rôle de sélectionneur est gratifiant mais il est aussi paradoxalement exposé et dur à vivre.
Le rôle du comité de sélection est donc d'éventuellement corriger le tir en fonction des formats de jeu pratiqués ou bien d'atténuer les ondes de choc potentielles mais surtout de ne pas laisser le sélectionneur seul face à ses responsabilités. Outil de dialogue, il permet une approche impartiale et tire expérience de ses diverses composantes. Le but avoué est d'obtenir avec le temps une réussite collective qui débouchera automatiquement sur des résultats individuels.

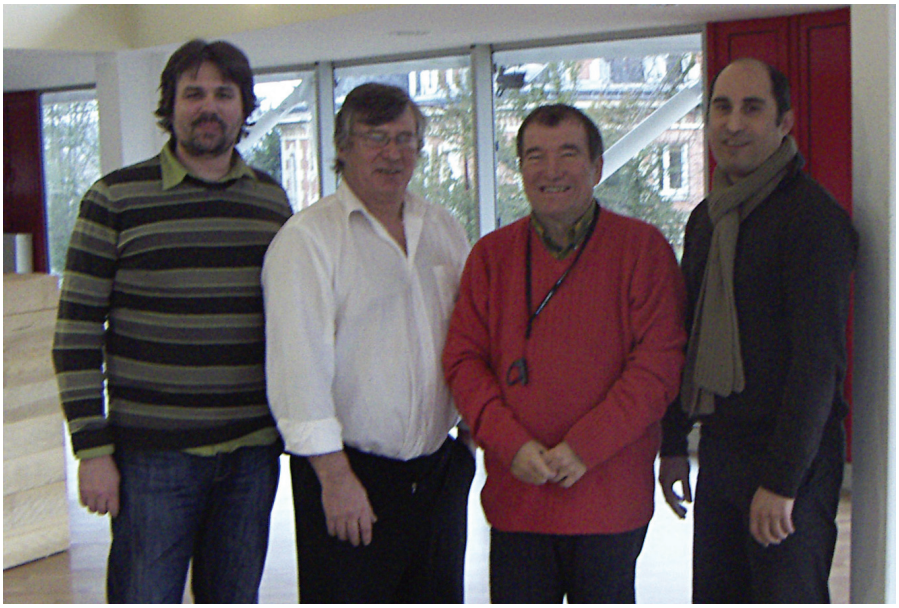

Le comité de sélection : Laurent Mouteau, Gilbert Lechevrel, Jean-Claude Miguel et Frédéric Grasset.

JCM

Pourquoi un palmarès ?

Sur le plan personnel, avoir un palmarès est gratifiant... sur le plan fédéral, c'est un devoir de mémoire ! Encore faut-il, dans les 2 cas, être capable de fournir les preuves... c'est l'objet de tout palmarès.
La FFD est capable aujourd'hui de présenter son bilan international depuis sa création jusqu'à nos jours (1977-2010). Cette capacité de souvenir a été rendue possible par la constitution d'archives tout azimut et le travail visionnaire de Jean-Yves Elie. En effet, respecter son passé, c'est prouver la pérennité d'une action et refléter une image constructive de l'organisme concerné.
Cette culture du résultat peut servir de levier de communication et de promotion tant personnelle que collective. Véritable richesse vive « la base de données Palmarès » peut alimenter divers supports comme par exemple des plaquettes de présentation ou bien un journal ou encore le site Web.
Avoir une trace des participations aux joutes internationales avec divers critères (lieux, saisons, compétitions, catégories, classement et titulaires), c'est tout simplement respecter les efforts consentis par les sélectionnés, les encadrants et les licenciés. C'est aussi être capable de réagir immédiatement aux sollicitations rencontrées. Par exemple, savez-vous que la FFD a aligné 636 joueurs dans 78 compétitions (1977-2009) ?
Il ne faut donc pas se contenter du souvenir oral des anciens pour exister. Écrire l'histoire, c'est bien... la faire perdurer c'est nettement mieux !
Pour ce faire et permettre une information transparente sur ce sujet, *Actu Darts* s'engage dans une opération du souvenir qui permettra aux anciens de se rappeler le plaisir d'une sélection et aux nouveaux de se motiver pour augmenter leur capital et peut-être dépasser l'actuel détenteur du plus grand nombre de capes : le nordiste Jean-Luc Leclercq. Ainsi, dans le futur, au fil des numéros, le palmarès des sélections sera décliné pour le plus grand plaisir de tous !

JCM